



Enquête Ardéidés Nicheurs 2020

QUI et OÙ ?

- tous les hérons, majoritairement le Héron cendré
- les hérons nichent en colonies (exception faite du Blongios nain) : les comptages se font ainsi sur toutes les colonies connues



COMMENT ?

- Chaque nid doit faire l'objet d'une attention particulière pour vérifier son occupation
- Héron cendré : au moins 2 passages entre début mars et début mai, le 1^{er} quand les feuilles sont absentes pour repérer les lieux et compter l'ensemble des nids (vides et occupés), le 2nd pour préciser le nombre de nids occupés (**attention** aux mâles adultes célibataires qui peuvent construire un nid tôt en saison, mais restant inoccupé ensuite). Un 3^{ème} passage peut être effectué fin mai/début juin pour confirmer l'effectif (voir méthodologie nationale)
- Aigrette garzette, Bihoreau gris et Héron garde-bœuf : le 3^{ème} passage fin mai/début juin est nécessaire pour confirmer l'occupation des nids
- Héron pourpré : observations si possible depuis un point haut lors de 2 passages, entre le 15 et 30 avril puis entre le 15 et 30 juin, juste avant l'envol des jeunes
- Blongios nain : non concerné par l'enquête nationale

QUOI ?

Les informations suivantes doivent être saisies en localisation précise dans Obsnatu la base - *dans l'idéal une seule saisie faisant la synthèse des résultats* -, à l'aide du module « espèce coloniale » :

- le nombre total de nids
- le nombre de nids occupés

Les nombre d'heures et de km parcourus pour l'enquête sont aussi à renseigner.

Un nid est considéré occupé lorsque :

- * un adulte couve
- * un ou des jeunes sont visibles
- * des allers-retours d'adultes sont observés pour le nourrissage des jeunes

Si la colonie n'est plus active, notez 0 individus et code 99 dans la base de données. Eventuellement, ajouter un commentaire pour préciser le contexte.

Coordination départementale :

- Doubs : Julien Langlade - julanglade@yahoo.fr
- Jura : Marc Giroud et Alain Joveniaux (GOJ) - le_juv@yahoo.fr
- Haute-Saône : François Louiton - francois1981@hotmail.com
- Territoire de Belfort : Samuel Maas - samuel.maas@lpo.fr

Contact Franche-Comté : Ondine Dupuis, LPO Franche-Comté

ondine.dupuis@lpo.fr ☎ : 03.81.50.59.53